

La CFDT santé sociaux n'appelle pas à la mobilisation le 15 mars 2010



18 février 2010

La convention collective 66 fêtera ses 44 ans le 15 mars prochain. Certaines organisations syndicales ont choisi cette journée pour appeler à une mobilisation. La CFDT santé sociaux n'appellera pas les salariés à s'y joindre.

Alors que les négociations se poursuivent, cela ne doit pas être un prétexte à une nouvelle mobilisation. Pour que le rapport de force soit productif, celui-ci doit être utilisé à bon escient et non de façon répétitif et symbolique.

Cette date anniversaire doit au contraire encourager tous les acteurs de la rénovation de la CC66 à son achèvement. Cette rénovation ne peut être pour la CFDT santé sociaux que synonyme d'amélioration des garanties collectives et d'adaptation aux évolutions du secteur. Toutes les énergies doivent être consacrées au travail d'élaboration de propositions pour la défense des intérêts des salariés.

Pour la CFDT santé sociaux, le recours à la mobilisation des salariés interviendra lorsque la rénovation de la CC66 sera confrontée à des points de blocage.

Associatif

La CFDT santé sociaux n'appelle pas à la mobilisation le 15 mars 2010



18 février 2010

La convention collective 66 fêtera ses 44 ans le 15 mars prochain. Certaines organisations syndicales ont choisi cette journée pour appeler à une mobilisation. La CFDT santé sociaux n'appellera pas les salariés à s'y joindre.

Alors que les négociations se poursuivent, cela ne doit pas être un prétexte à une nouvelle mobilisation. Pour que le rapport de force soit productif, celui-ci doit être utilisé à bon escient et non de façon répétitif et symbolique.

Cette date anniversaire doit au contraire encourager tous les acteurs de la rénovation de la CC66 à son achèvement. Cette rénovation ne peut être pour la CFDT santé sociaux que synonyme d'amélioration des garanties collectives et d'adaptation aux évolutions du secteur. Toutes les énergies doivent être consacrées au travail d'élaboration de propositions pour la défense des intérêts des salariés.

Pour la CFDT santé sociaux, le recours à la mobilisation des salariés interviendra lorsque la rénovation de la CC66 sera confrontée à des points de blocage.

Associatif